



SURGÈRES

LE PETIT JOURNAL

Mettre en oeuvre la solidarité au plan local

Forum citoyen Solidarité et modes de vie - lundi 11 février 2008 - salle du lavoir.

« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde. » (M.K. Gandhi)

TROIS ième temps d'échange pour un projet partagé proposé par Stéphane Foulon et la section du parti socialiste de Surgères, le forum "Solidarité et modes de vie" a réuni encore davantage de citoyens que les deux précédents : plus de 180 personnes y ont participé.

Qu'est-ce que la solidarité ? Gilles Tasset, colistier de l'équipe "les couleurs vivent", l'a défini comme "une relation entre des personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, ce qui entraîne une obligation morale d'assistance mutuelle". La naissance des syndicats s'est accompagnée de celles des mutuelles de travailleurs. C'est le lien social qui fonde la solidarité et donne du sens à vivre ensemble, en tant que personne et citoyen. Sur le plan économique, s'engager dans le développement durable, c'est tenir compte des besoins des générations futures et considérer en priorité les besoins essentiels des plus démunis. Comment mettre en oeuvre la solidarité localement ?

Trois pôles sont à considérer : les associations, les gens et la municipalité.

L'INTERCOMMUNALITÉ est un outil pour réaliser des projets au niveau de la CDC, en prenant en compte l'intérêt général et non celui du plus fort.

L'ÉCONOMIE, "La solidarité ça commence d'abord par l'économie" : des Surgériens ont choisi de venir vivre ici, les accueillir c'est aussi reconnaître leurs compétences.

Pour anticiper le problème prochain de mobilité en raison du coût des énergies, Stéphane Foulon a rencontré des responsables des commerces locaux : va-t-on recréer des épiceries de proximité dans les villages ? Commander ses courses par internet ?

L'UACIS regroupe plus d'une centaine de commerçants, artisans et industriels de Surgères : elle représente une force et une dynamique lisible par les élus.

En Vendée, des réseaux d'entreprises associent leurs compétences : exemple face à la nécessité de changer nos comportements pour développer l'économie locale.

L'ACTION MUNICIPALE : OBJECTIFS ET MOYENS

«Le premier acte de solidarité dans une république, c'est l'impôt», affirme Stéphane Foulon. Mais les impôts à Surgères sont-ils bien utilisés ? « Gérer la qualité c'est anticiper les problèmes », et donc constituer des provisions pour entretenir les équipements. Or aujourd'hui, ces équipements ont vieillis : la gendarmerie, la caserne des pompiers, la cité Yolande... et aussi les vestiaires du rugby, la piscine ...A-t-on anticipé ces questions d'entretien ?

Le lien social, c'est aussi des rues partagées et des pistes cyclables "on fera l'expérience d'un parcours sécurisé Surgères -St Germain de Marencennes, et on vérifiera."

Concernant la question du handicap, le problème de l'accessibilité des lieux ne doit pas occulter celle du regard porté sur les personnes atteintes de handicap.

On attend "de la solidarité dans les services publics"

La politique c'est une question de choix : "en fonction de nos moyens financiers, nous avons des choix politiques à faire" . " On a besoin d'inventer, d'associer les citoyens " " et se serrer les coudes intelligemment "

LA PLACE DES CITOYENS à Surgères, la solidarité existe entre les gens ; des citoyens s'investissent dans des syndicats, des associations, des partis politiques. Le partage des savoirs et le lien social se tissent entre générations. Une fois qu'il a payé ses impôts et voté, quelle est la place du citoyen dans la conduite des affaires de la cité ? Peut-on envisager un referendum local ? Avec humour, on note que "avant de voter on est des citoyens, après on est des administrés". Mais "ne sont administrés que ceux qui le veulent bien ! " L'équipe qui sera élue devra tenir compte de la dynamique qui se met en marche.

LA PLACE DES ASSOCIATIONS

Les associations ont un rôle irremplaçable dans le maintien du lien social. En matière de culture, le travail effectué par le Palace est salué.

Bouger la place a offert pour la première fois un forum aux jeunes, et " nous a fait regarder cette ville de façon différente " .

Et les moyens ? "Il faut mutualiser" certains besoins (expertise comptable) Le débat a porté sur les relations entre municipalité et associations : "l'existence des associations ne dispense pas les élus d'investir le terrain". "Il faut que les élus acceptent d'avoir des espaces de contre-pouvoir, qu'ils acceptent que le monde associatif soit libre dans sa capacité à créer. Par contre il faut évaluer l'action."

Conclusion ? "Restons pleins d'énergie, en mouvement !"

Se donner pour ambition de construire un projet durable et partagé

Vous voulez participer à la réflexion commune ?

Venez au débat public qui se tiendra le lundi 3 mars à 20 h 30 à Castel Park